

# LPO Info

## Franche-Comté

### EDITO

Ce mois d'octobre est la bonne période pour observer les oiseaux migrateurs qui repartent vers le sud. La journée européenne de la migration Eurobirdwatch avec ses nombreuses animations permet à un large public d'observer les oiseaux migrateurs dans différents lieux de la région. Durant ce mois, une espèce sera plus particulièrement suivie par les observateurs de la LPO sur le site des Roches de Pont de Roide : le milan royal.

Comme d'habitude en automne, la LPO Franche-Comté vous invite aux 39<sup>èmes</sup> Rencontres nature à Besançon. Cette année, elles se déclineront autour de la nature de proximité et des refuges LPO.

Notre association connaît un développement continu ; pour améliorer la connaissance, le nombre d'observateurs qui transmettent leurs données doit augmenter. Les formations naturalistes de terrain mises en place cette année à Besançon et à Belfort ont permis de former de nouveaux observateurs. Ces stages de formation devraient se développer l'an prochain. En parallèle, un groupe composé de bénévoles et de salariés travaille sur la mise en place de la nouvelle base de données en ligne, pour une meilleure interaction avec les observateurs. Enfin, un recrutement récent nous permet d'engager une réflexion importante sur les suivis naturalistes de la LPO Franche-Comté, en complémentarité avec nos partenaires pour les prochaines années : suivis des espèces menacées de la nouvelle liste rouge, renforcement du suivis des oiseaux communs, atlas national des oiseaux nicheurs, etc.

Dans ce numéro, le Jura est à l'honneur : un dossier sur le Haut-Jura vous fera découvrir ce fleuron pour l'observation de la nature. Dans ce même département, un nouveau groupe local LPO est né et une balade nature vous invite à découvrir le lac des Rousses.

*Bernard Marconot, Vice-Président*

#### 2 Actualités

- Agenda
- Un coup d'oeil en arrière
- Lynx et Athenas
- Guide éolien

#### 5 Infos de la LPO

- Maison de l'environnement
- Réserve de Frotey
- Compte-rendu de l'AG
- Du côté des groupes locaux
- La page des Refuges LPO

#### 15 Zoom

Des bretons dans le Jura

#### 16 Dossier

Le Haut-Jura

#### 20 Balade nature

Le lac des Rousses



## Animations nature

- Première quinzaine d'octobre (au moins)  
Camp de migration à Pont-de-Roide  
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- **Sam. 4 et dim. 5 oct. - Journées de la migration - EuroBirdwatch**  
*Sam. 4 oct.*
  - Dole (39), au Mont-Roland, de 9h à 13h. Didier Lavrut (06 72 22 75 84)*Dim. 5 oct.*
  - Besançon, à la Chapelle des Buis. Christian Bulle (06 77 03 63 14) et Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)
  - Les Granges-Narboz (25). Au Gros Crêt. Rdv à 9h à l'église. Le parcours sera fléché depuis l'église. Dominique Michelat (03 81 39 37 79)
  - Maîche, au Faux Verger à Maîche de 9h à 17h. Noël Jeannot et les Gazouillis du Plateau (03 81 44 08 61)
  - Lons-le-Saunier, à la Réserve naturelle de Mancy, à partir de 9h. Guillaume Petitjean (03 84 47 07 38) et Dominique Malécot
  - Pont-de-Roide (25), au Fort des Roches. Emmanuel Cretin (03 81 86 42 28)
  - Site du Malsaucy (90), corne nord et chemin Véronne. Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
  - Vellefaux (70), à la Chapelle Sainte-Anne, à partir de 9h. Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
  - Bourcia (39), au Mont Myon. Rdv 9h au parking du Mont Myon. Jean-Philippe Paul (03 81 57 53 67)

**Observez** les oiseaux migrateurs les 4 et 5 octobre © Annie Thevenet et Corinne Petitcolin



- **Sam. 11 oct. - Les oiseaux du marais de Saône (25)**  
le matin. Inscription au Syndicat Mixte du Marais de Saône (03 81 55 48 75)
- **Sam. 11 et dim. 12 oct. - Comptage des oiseaux d'eau**  
Pour plus d'infos, contacter les animateurs ou Marc Giroud, coordinateur [le\\_juv@yahoo.fr](mailto:le_juv@yahoo.fr)
  - Osselle et Saint-Vit (25), Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)
  - Plaine de Pontarlier (25), Christine Piotte (03 81 38 17 20)- Secteur de Biaufond (25), Noël Jeannot, les Gazouillis du Plateau (03 81 44 08 61)
  - Bassin du Drugeon (25), Dominique Michelat (03 81 39 37 79)
  - Lac de Saint-Point (25), Laurent Beschet
  - Lac de Remoray (25), Bruno Tissot (03 81 69 33 95)
  - Basse vallée du Doubs (39), Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
  - Lac de Vaivre et Saint-Loup sur Semouse (70), Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
  - Secteur de Gray (70), Bernard Viennet (03 84 65 06 15)
  - Malsaucy (90), Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
  - Champagny (70) Jean-Luc Patula (03 84 23 24 36)
  - Trévenans (90), Jean-Michel Gatefait (03 84 21 62 57) et Georges Lignier (03 81 93 29 88)

**Echangez** lors des Rencontres nature le 9 novembre © Jean-Louis Romand



- **Sam. 18 et dim. 19 oct. Rougemont (25) - Expo champignons**  
Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- **Sam. 18 oct. - Chantier nature d'écovolontariat à la Réserve du Sabot de Frotey-lès-Vesoul**  
Hugues Pinston, Conservateur (03 84 78 49 57)
- **Sam. 25 oct. Oiseaux d'eau sur les étangs de l'Aillons, Milieu et des Maillys (21), le matin.** Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
- **Sam. 25 oct. - Les oiseaux des habitations à Besançon**  
Sortie matinale organisée et financée par la ville de Besançon.  
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- **Sam. 8 nov. A la découverte de la Chevêchette d'Europe.**  
Haut-Doubs - Rdv à 16 heures. 10 personnes maximum.  
Bruno Tissot (03 81 69 33 95)
- **Dim. 9 nov. - 39<sup>èmes</sup> Rencontres nature à Besançon La nature de proximité et les Refuges LPO**  
Le matin, interventions et l'après-midi, tables rondes sur les thèmes suivants : nichoirs et gîtes, mare, les indésirables du jardin, nourrissage des oiseaux, protéger les oiseaux du bâti.  
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- **Sam. 15 et dim. 16 nov. - Comptage des oiseaux d'eau**  
(voir oct. pour lieux et contacts)
- **Sam. 22 nov. - Besançon - Le sentier des oiseaux au fil du Doubs.** Balade matinale le long du sentier d'interprétation réalisé par la LPO Franche-Comté, le CPIE du Haut-Doubs et la Ville de Besançon.  
Sortie organisée et financée par la ville de Besançon. Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- **Dim. 23 nov. - Oiseaux d'eau hivernants au lac de Vaivre.**  
Rdv à 9h à la Base de Voile du Lac de Vesoul Vaivre, le matin - Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
- **Dim. 30 nov. - De nouvelles espèces en Franche-Comté...** partie 2, la faune. Conférence à 15h à la Maison Départementale de l'Environnement du Malsaucy (90)  
Dans le cadre des Rendez-vous nature de la Maison Régionale de l'Environnement, avec le soutien de la Région de Franche-Comté. <http://mre-fcomte.fr/docs/rdvNature/calendrier2008.pdf>  
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10) ou à la MDE (03 84 29 18 12 ou <http://mde.cg90.fr>)
- **Sam. 29 et dim. 30 nov. - Stand LPO du groupe local de Belfort au marché de Noël d'Auxelles-Haut (90)**
- **Sam. 13 et dim. 14 déc. - Comptage des oiseaux d'eau**  
(voir oct. pour lieux et contacts)
- **Sam. 27 déc. - Oiseaux d'eau hivernants au lac de Vaivre.**  
Rdv à 9h à la Base de Voile du Lac de Vesoul Vaivre, le matin - Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)

## Un coup d'oeil en arrière

### Les réunions de la LPO Franche-Comté

- 23 mai - Conseil d'administration (CA)
- 10 juin - Groupe "Publication et Enquête" (Livre rouge)
- 23 juin - CA
- 27 juin - Bureau
- 4 juil. - Groupe Local Lons-le-Saunier (création)
- 9 juil. - Groupe "Base de données en ligne"
- 29 août - Groupe "Animation" puis CA
- 19 sept. - Bureau

### La LPO Franche-Comté à l'extérieur

- 14 et 28 mai - Comité de Pilotage et AG de la Maison de l'environnement (G. Petitjean - GP, J-C Weidmann - JCW, S. Bommé)
- 14 mai - Commission de la Chasse et de la Faune Sauvage du Territoire de Belfort (A. Naal - AN)
- 20 mai - Inauguration Malsaucy (B. Marconot - BM)
- 26 mai - Comité de la Réserve Nationale Ballons Comtois à Lure (BM)
- 30 mai - Assemblée générale du CPIE de la Bresse du Jura (J. Siess - JS)
- 30 mai - Réserve Nat. Régionale de la Noue Rouge à Conflandey (JCW)
- 6 juin - Comité départemental Loup - Préfecture du Jura (E. Cretin - EC)
- 12 juin - Système d'Information sur la nature et les paysages (JCW, F. Maillot - FM, C. Bannwarth - CyB) à la Région Franche-Comté
- 26 juin - Grand Besançon, pour les hirondelles de la cité des arts et culture (J. Siess - JS)
- 30 juin - 4 juil. - Séminaire LPO "Education à l'environnement" à Buoux (84) (C. Bonfill et GP)
- 1<sup>er</sup> juil. - Projet de résolution des problèmes de collision routière et de faune sauvage à la DIREN (JCW)
- 2 juil. - Commission de la Chasse et de la Faune Sauvage Doubs (FM)
- 2 juil. - Site de Malbouhans au Conseil Général de Haute-Saône (M. Coeurdassier - MC & EC)
- 2 juil. - Natura 2000 - Site de Roset-Fluans (C. Mauvais - CM)
- 4 juil. - Natura 2000, contrats agricoles en Basse Vallée du Doubs (J-P Paul - JPP)
- 2 juil. - Site de Malbouhans, CG70 (MC)
- 16 juil. - Natura 2000, milieux ouverts Lanterne (J. Menetrey)
- 17 juil. - Projet national Base de données en ligne (JCW, JPP) à Paris
- 22 juil. - Espace Naturels Sensibles du Doubs, site du Varot (JPP, CyB, D. Michelat)
- 29 juil. - Réserve du Sabot de Frotey avec l'assoc. de gestion, la DIREN et la Mairie de Frotey (FM, JCW, H. Pinston)
- 13 août - Adapemont à Chisséria (JPP & CyB)
- 20 août. Comité grand cormoran du Territoire de Belfort (BM)
- 26 août - CA du Conservatoire des Espaces Naturel (CM)
- 3 sept. - Projet de plate-forme à cigognes à l'étang des Forges (D. Helin, AN) à Belfort
- 3 sept. : Préparation de la journée biodiversité de la Région Franche-Comté (JCW)
- 4 sept. - Comité de pilotage de l'évènement « Forêts à Grand Tétràs » (C. Clément)
- 8 sept. - Présentation LPO Franche-Comté au G<sup>d</sup> Besançon (FM, JCW)
- 17 sept. - Comité de suivi environnemental de la Ligne à grande vitesse Rhin-Rhône à la préfecture (CM)
- 19 septembre - ONF à Besançon (JPP & CyB)
- 23 sept. - Agenda 21 de la Région Franche-Comté
- 23 sept. - Rencontre interassociative Lons, JNE (JS, GP)
- 23 sept - Interrégional Pic tridactyle à Bourg-en-Bresse (01) (JPP)
- 24, 25 et 26 Septembre Conseil National du réseau LPO à Reims (FM, JCW, G. Lignier)
- 25 sept - Natura 2000 à Nans/s Sainte-Anne (JPP & CyB)
- 25 sept. - Etude pour la création du PNR Haut-Doubs

## Retour à la nature réussi pour un jeune lynx

Morissette (ainsi dénommée parce que découverte à Morez-39) avait été capturée à l'âge de 5 mois ½ en décembre 2007, suite à la mort présumée de sa mère. A la recherche de nourriture et trop jeune pour chasser, elle s'était aventurée à proximité d'habitations. Elle est restée 6 mois en soins au centre de sauvegarde, d'abord en présence d'une femelle adulte pour conserver des relations intraspécifiques, puis seule, pour finalement pratiquer elle-même des mises à mort sur proies vivantes. Elle a été maintenue isolée de tout contact humain, excepté avec ses soigneurs

Son relâcher dans le Haut-Jura s'est déroulé le 14 mai dans la confidentialité, afin d'éviter les actes illégaux d'anti-lynx et de permettre de réaliser le suivi dans la sérénité. Depuis cette date, elle a parcouru plus de 180 km, a fait deux incursions dans l'Ain et a consommé des proies de grande taille. Elle semble bien maîtriser son environnement puisqu'elle est revenue à plusieurs semaines d'écart sur des sites où elle avait stationné.

Pied de nez aux sceptiques et à ceux qui la voyaient déjà aller faire les poubelles ou déambuler près des habitations, à aucun moment elle n'a été vue par la population, elle est restée cantonnée en zone boisée, et tout juste s'est-elle laissée apercevoir deux fois par ses pisteurs.

Le suivi télémétrique, réalisé par nos soins, a été quotidien jusqu'en fin août, et se poursuit toujours. Il a coûté plus de 12 000 €, sans aucune aide finan-

"Morissette", jeune lynx récemment retournée à la nature  
© Athenas



cière ni logistique de l'État. Seuls l'aide de bénévoles passionnés et le prêt de matériel privé ont permis de le mener à bien.

Ce succès nous permettra de relancer le Ministère de l'Ecologie concernant notre demande formulée début 2007 et toujours sans réponse sur la définition d'une politique et la mise à disposition de moyens pour le traitement de ces jeunes lynx orphelins, problématique désormais récurrente avec les collisions routières et un braconnage très probablement sous-estimé d'adultes, et notamment de femelles (durant l'hiver 2007/2008 au moins 4 lynx sont morts dans le Jura : dans la seule zone Morez/Les Rousses, au moins 3 individus : la mère de Morisette, un jeune (mort naturelle) et une femelle subadulte (collision) et un mâle de 8 mois a été tué par une voiture à Pratz).

C'est le 10<sup>ème</sup> lynx récupéré par ATHENAS, et le 3<sup>ème</sup> relâché. Les deux premiers sont Meix, mâle adulte victime d'une collision et relâché en 1994, et Mataf, relâché en 2006 puis recapturé.

Les causes d'accueil au centre pour cette espèce sont exclusivement les collisions routières ou la découverte de jeunes suite à la mort de leur mère (+ 2 animaux saisis en région parisienne).

Actuellement, ATHENAS est en France le seul centre habilité en mesure de récupérer des lynx en difficulté et de les relâcher dans le milieu naturel.

Gilles MOYNE, Centre ATHENAS  
www.athenas.fr - centre@athenas.fr  
tél : 03 84 24 66 05



## Sommaire du prochain numéro

- études LPO,
- base de données en ligne
- nicheurs rares
- migration
- baguage
- etc.

Téléchargez le bulletin naturaliste

Obsnatu de septembre 2008 :  
<http://franche-comte.lpo.fr>

Abonnez-vous à la liste de discussion  
Internet Obsnatu : [fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc](http://fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc)

## Table ronde "Chasse"

La table ronde chasse vient de déboucher sur un accord conclu entre représentants des associations de protection de la nature et représentants des chasseurs.

Lors de l'épisode des dates de fermeture 2008, lorsque nous avons refusé le premier projet d'arrêté, nous avons indiqué qu'il serait utile de mettre en place une concertation du type Grenelle pour régler ce problème. Le gouvernement a alors proposé de mettre en place une table ronde sur la chasse. Nous avons accueilli favorablement cette initiative, en y voyant une opportunité de sortir du face-à-face avec le monde de la chasse, et également le moyen de sortir d'une gestion uniquement politique du dossier.

La table ronde a été mise en place sous la présidence de Jérôme Bignon, en associant des représentants des chasseurs, des associations de protection de la nature et des gestionnaires d'espaces. Elle s'est réunie à sept reprises, de mai à juillet. Début juillet, elle a été interrompue (cf. notre mél du 9 juillet), la FNC ayant fait pression sur le Crédit Agricole au détriment de la LPO. Les négociations ont repris le 24 juillet après que la FNC ait envoyé un courrier à ses fédérations leur demandant de mettre fin à la situation conflictuelle concernant le partenariat avec la LPO.

La réunion du 24 juillet a porté sur la rédaction du texte de l'accord final et sur l'établissement d'un compromis pour l'ouverture de la chasse.

Le texte de l'accord reprend les différentes conclusions ou points d'entente qui avaient été retenus durant les réunions de la table ronde. En préambule, il déclare l'instauration d'un dialogue entre chasseurs et protecteurs de la nature ainsi que l'affirmation du respect de la loi pouvant aller jusqu'à une déclaration publique si nécessaire. L'accord porte sur trois grands thèmes :

- la gouvernance scientifique renouvelée, avec la suppression de l'Observatoire National de la Faune Sauvage et la mise en place, sous l'égide du Muséum, d'un groupe d'experts sur les oiseaux et la chasse (dont le cahier des charges, plus conforme à ce que nous attendons d'un groupe d'expertise, avait été défini en commun lors d'une

Un moratoire sur la chasse de la barge à queue noire  
© Cyril Sénéchal



réunion), le développement du suivi des prélèvements et la mise en place de comptages en commun.

- la gestion des territoires, avec l'engagement dans la trame verte et bleue, la mise en place d'un réseau de zones humides non chassées sur les voies migratoires, une réflexion sur la PAC.

- la gestion des espèces chassables, avec la prise en compte de leur état de conservation, et en visant à mettre un terme au conflit sur les dates.

Enfin et surtout, la table ronde sera poursuivie durant deux ans afin de traiter des sujets posant problème et qui ne l'ont pas encore été (espèces «nuisibles», partage de l'espace, dégâts de gibier, évolution des instances, chasses traditionnelles, battues aux foulques, etc.) et d'évaluer la mise en oeuvre de l'accord.

Le compromis concernant l'ouverture est le suivant :

- ouverture avancée au 21 août (soit le premier jour la troisième décennie) sur les zones humides pour les espèces qui ouvrent actuellement au dernier samedi d'août,

- ouverture au 15 septembre pour les sept espèces (rallidés et plongeurs) qui ouvrent actuellement en septembre selon des dates décalées (une date unique nous paraît moins préjudiciable à la faune),

- moratoires de cinq ans sur la chasse de la barge à queue noire, du courlis cendré et de l'eider à duvet ; étude par le groupe d'experts de la mise en place de moratoires pour la barge rousse, le courlis corlieu, le bécasseau maubèche et le chevalier gambette,

- ouverture du vanneau huppé reportée au 15 octobre, afin de ménager la population nicheuse de vanneau (celle-ci est «diluée» dans la population migratrice qui arrive à partir d'octobre-novembre).





# Oui, je veux adhérer !\*

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO France

## • Je choisis d'être :

- 1  41,50 € Adhérent familial + L'OISEAU magazine
- 2  32,50 € Adhérent individuel + L'OISEAU magazine
- .....€ Bienfaiteur + L'OISEAU magazine (89,50 € et plus)
- 3  27,00 € Adhérent familial
- 4  18,00 € Adhérent individuel
- .....€ Bienfaiteur (75 € et plus)

Pour les personnes sans emploi et les étudiants, sur l'envoi d'un justificatif validé, le montant à régler est de : • 1 : 33,55 € • 2 : 27 € • 3 : 19,05 € • 4 : 12,5 €.

- 18,29 € L'OISEAU magazine (Abonnement seul)
- 4,50 € Rapaces de France (Ne peut être souscrit qu'avec un abonnement à L'OISEAU magazine)
- 6,10 € Frais d'envoi de L'OISEAU magazine à l'étranger
- .....€ ORNITHOS (Membre LPO : 37 €, non-membre : 42 €)
- .....€ Je fais également un don

FRA  € TOTAL

## • Je règle par :

chèque bancaire ; banque : .....

carte de crédit

date d'expiration : .....

J'autorise le prélèvement de la somme de : .....€

Fait à ..... Signature :

le .....

Mme.  Mlle.  M.

Courriel : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adhérent familial, indiquez les prénoms et années de naissance : .....

je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal

Bulletin d'adhésion, accompagné de son règlement à retourner à :

LPO - Corderie Royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

\* En adhérent à la LPO France et en habitant en Franche-Comté, vous serez automatiquement membre de la LPO Franche-Comté

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez, auprès de la LPO, d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé, en plus de l'accord, à mettre en place un plan de restauration pour le grand tétras, incluant un plan de chasse zéro pendant cinq ans, et à engager la procédure de déclassement de la martre et de la belette de la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles.

Globalement, si l'ouverture a été avancée (mais en restant à l'intérieur de la décade, condition que nous avons posée en préalable), nous avons obtenu la plupart des compensations que nous demandions en faveur des espèces en mauvais état de conservation. En particulier, nous avons enfin obtenu l'instauration de plans de gestion pouvant aller jusqu'à un moratoire de la chasse, ce qui est essentiel pour l'avenir. Et surtout, il ne s'agit pas d'un compromis ponctuel mais cela se place dans un accord plus global qui vise à sortir du contentieux et normaliser les relations, en affirmant le respect de la loi. La mise au point de cet accord n'a pas toujours été facile, notre solidarité fédérale et le soutien de la Fondation Nicolas Hulot ainsi que du comité français de l'UICN ont été essentiels. Nous avons avancé avec une constante : faire progresser la cause de la nature. Il reste maintenant à faire vivre cet accord dans la durée, et à aborder les sujets tels que les espèces « nuisibles » ou le partage de l'espace, que nous n'avons pas eu le temps de traiter dans la première phase de la table ronde.

Communiqué de France nature environnement, de la Ligue ROC et de la LPO

## Un guide éolien en Franche-Comté

Devant l'urgence du changement climatique, la France s'est engagée à augmenter la part d'électricité produite à partir des énergies renouvelables. L'énergie éolienne est donc en plein essor. Les installations éoliennes peuvent avoir des incidences sensibles sur les oiseaux.

La LPO Franche-Comté a donc analysé au cours du printemps les enjeux aviens en Franche-Comté par rapport à l'installation de parcs éoliens. Ce travail a été subventionné par la DIREN Franche-Comté. L'étude propose des méthodes de suivi à mettre en œuvre dans le cas de projets éoliens. Elle présente également les espèces les plus sensibles aux éoliennes ainsi que leur comportement au travers de fiches par espèce ainsi qu'une cartographie des zones les plus sensibles de part la présence d'espèces à partir des connais-



Synthèse des contraintes liées à l'implantation de parcs éoliens en Franche-Comté  
© DIREN Franche-Comté



## Abonnements

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO Franche-Comté

Mme.  Mlle.  M. ....

Courriel : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Falco Revue naturaliste de la LPO Franche-Comté  14 €

Obsnatu, le bulletin Numérique (PDF)  0 €  
Bulletin de liaison naturaliste Papier  5 €

Total  €

Bulletin d'abonnement, accompagné de son règlement à retourner à :  
LPO Franche-Comté - Maison Régionale de l'Environnement  
15 rue de l'industrie - 25000 Besançon

sances régionales (observations des observateurs de la LPO Franche-Comté et bibliographie).

Un guide éolien, réalisé par les services de l'Etat sous l'égide du préfet, est à destination des élus, entreprises, services de l'Etat et associations. Il présente l'ensemble des démarches relatives aux installations éoliennes ainsi que les préconisations spécifiques à la Franche Comté en terme de contenu des études, zones à éviter, etc. Ce document intègre les enjeux aviens parmi de nombreuses autres thématiques.

Le guide éolien de l'Etat et l'étude de la LPO Franche-Comté sont téléchargeables sur le site de la DIREN : [www.franche-comte.ecologie.gouv.fr/spip.php?article529](http://www.franche-comte.ecologie.gouv.fr/spip.php?article529)

## Colloque interrégional d'ornithologie

Le prochain colloque interrégional d'ornithologie organisé à tour de rôle par la Franche-Comté (2003), la Suisse romande (2007) et la Bourgogne se tiendra dans cette dernière région les 28, 29 et 30 novembre 2008.

La journée du 28 novembre aura lieu à Saint-Brisson (Nièvre), au siège du Parc du Morvan, et sera consacré à la gestion des espèces et des milieux. Les 29 et 30 novembre seront axés sur les suivis et études scientifiques d'espèces et se dérouleront à Dijon.

*Brigitte Grand / Etude et protection des oiseaux en Bourgogne, [brigitte.grand@wanadoo.fr](mailto:brigitte.grand@wanadoo.fr)*

## Un sentier pour les oiseaux à Besançon

La ville de Besançon est un lieu de passage et de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Du faucon pèlerin guettant la ville du haut de la citadelle jusqu'au harle bièvre se nourrissant dans le Doubs, les habitants à plume ont été mis à l'honneur grâce à la mise en place d'un parcours de sensibilisation tout au long du Doubs. Ce parcours, réalisé en partenariat avec la Ville de Besançon et du CPIE du Haut-Doubs, est constitué de 12 bornes en métal et en bois permettant de découvrir la vie d'une trentaine d'espèces sédentaires et



Un sentier d'interprétation sur les oiseaux à Besançon  
© Guillaume Petitjean



Des animations réussies à Vesoul et au Lac de Vaivre © Caroline Bonfill

migratrices. Des aquarelles et des dessins au trait donnent vie aux sujets abordés : la migration des milans, la désertion des collines par le bruant fou, la pêche du martin ou encore le ballet des martinets.

*Guillaume Petitjean*

## Oiseaux et lac de Vaivre-Vesoul

Le lac de Vaivre est l'un des sites les plus intéressants pour l'observation des oiseaux en Franche-Comté. C'est pourquoi il a été choisi pour réaliser un programme en pédagogie de projet (où les enfants sont acteurs et décideurs de leur projet) pour permettre des actions en faveur de la nature à l'école et au lac. Les animateurs de la LPO Franche-Comté ont donc accompagné 20 classes, grâce au partenariat financier de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul.

Les classes ont suivi tout d'abord une séance de sensibilisation pour découvrir de façon sensorielle la nature et les oiseaux au lac. Après avoir recueilli les envies des élèves, une deuxième séance a permis de définir précisément le projet.

## Ornithomots

### Protection des hérons dans le Territoire de Belfort au XVII<sup>ème</sup> siècle

« Si les habitants des dits village ont l'usage et la jouissance des mort bois en forêt de Bennotz où sont riche les hérons sur les sixièmes disent que de toute ancienneté ils ont eux le mort bois en forêt de Bennos lequel ils n'oseraient aller couper lorsque les hérons nicheraient mais seulement en temps d'hiver.

Sur le sixième répond réponde affirmativement qu'ils ont l'usage du bois mort en foret est mentionnée qu'il ne leurs est pas permis d'aller d'y aller couper bois au temps ou les hérons nichaient. »

*Extrait d'un acte de 1628 à Eschene, transmis par M. Pierre Valat, Musée de l'Artisanat et des Traditions de Brebotte, puis par Bernard Marconot*

Les classes ont principalement axé leurs projets sur la mise en place de nichoirs à oiseaux et insectes, ainsi que sur la plantation d'arbustes et de plantes permettant aux oiseaux de se nourrir en hiver.

Les projets ont été restitués lors d'une « inauguration » à l'occasion de la fête de l'eau, le 21 juin 2008. Les enfants ont profité d'une animation réalisée spécialement à leur attention par le syndicat mixte du Durgeon et les membres LPO du groupe local de Vesoul.

## De nouvelles recrues à la LPO Franche-Comté



Manon Jacquot

Cette année deux nouvelles personnes sont venues prêter main forte à l'équipe salariée de la LPO Franche-Comté.

C'est à la suite de son stage sur l'enquête hirondelles (voir précédents bulletins Obsnatu) que Manon Jacquot a naturellement posé sa candidature sur le poste consacré à la saisie des données naturalistes ainsi qu'à leur préparation pour la création de la nouvelle base de données en ligne. Elle a été recrutée après une mise en situation de saisie de données. Manon est en contrat à durée déterminée jusqu'à mi septembre.

Elle poursuit ensuite ses études en Master 2 de Recherche à Besançon.

Cyrielle Bannwarth a été recrutée en juin sur deux missions principales. La première se place dans le cadre du travail avec le Conseil Général du Doubs sur sa politique « Espaces Naturels Sensibles », à propos de la préservation de la population de rainette verte située au nord de l'agglomération bisontine et dans la vallée de l'Ognon. La seconde mission consiste en une réflexion sur les suivis naturalistes de la LPO Franche-Comté afin de formuler des propositions d'amélioration à mettre en œuvre dès 2009. Ce travail se fait en étroite collaboration avec Jean-Philippe Paul et avec nos partenaires habituels, locaux ou régionaux. Cyrielle a rejoint la LPO dès la fin de ses études à Besançon (Master 2 d'Environnement, Santé, Société).

*Jean-Christophe Weidmann*



Cyrielle Bannwarth

## Maison de l'Environnement de Franche-Comté

Depuis la fin de l'année 2007 et jusqu'à juin 2008, une large réflexion a été engagée à propos de la Maison Régionale de l'Environnement - devenue récemment Maison de l'Environnement de Franche-Comté (MEFC). Cette étude a pu être menée grâce au soutien financier du Conseil Régional de Franche-Comté. Son objectif était de mieux définir le concept, le projet de maison régionale. Ce travail a été mené par les membres du réseau de la maison de l'environnement, avec l'appui de deux bureaux d'études spécialisés dans la structuration des associations. Un groupe de travail composé de Doubs Nature Environnement, de Franche-Comté Nature Environnement, du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté, du Conservatoire National Botanique de Franche-Comté, du Jardin Botanique de Besançon, de l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement et de la LPO Franche-Comté menait la réflexion, accompagné par les consultants de Vulpes et de Pas à Pas. Un Comité de pilotage où siégeaient la Région et la DIREN a validé les grandes étapes de cette réflexion.

Au terme de cette période de travail, trois objectifs ont été fixés :

- donner une structuration à la MEFC via la mise en place progressive de plateaux thématiques,
- développer par étapes des actions d'information et de sensibilisation de différents publics via la MEFC,
- améliorer les conditions de travail par une solution de locaux adaptés.

Ainsi la Maison de l'Environnement sera composée d'un centre de documentation, d'un lieu multifonctions d'accueil d'actions de sensibilisation (conférences, expo, ateliers), d'un accueil d'information/orientation et d'un centre de ressource formation.

Pour consolider le projet, des plateaux regroupant plusieurs associations oeuvrant dans un domaine construisent une stratégie pour la MEFC. A minima, ces plateaux vont construire les fondements de la MEFC, en coordonnant une partie de l'action de ses adhérents ; à maxima, ils sont l'ébauche d'une ligne politique associative régionale.

Trois plateaux ont ainsi été définis :

- "éducation à l'environnement et au développement durable", déjà organisé autour de l'URCPIE,
- "débat public", regroupant les associations ayant une posture critique ou d'organisation d'une expression de la société civile,
- "conservation", regroupant les associations de la MEFC dont le métier est celui de la connaissance, de la gestion ou de la conservation de la nature.

La LPO Franche-Comté fait partie du noyau initial du plateau "conservation". Les travaux y ont déjà commencé (définition du nom du plateau ; organisation et composition), comme pour les autres plateaux.

L'accompagnement a abouti à un échéancier qui a été proposé et validé par les acteurs de la MEFC ainsi que par la Région et la DIREN. Ce phasage se structure autour de 4 temps :

- octobre 2008 : déménagement de la MEFC vers de nouveaux locaux rue Voirin. Le Conservatoire Botanique National, le Pôle

Tourbières, l'AJENA et l'OPIE nous rejoignent formant ainsi une Maison de l'Environnement avec une grande cohérence des associations traitant d'environnement à l'échelle régionale. Il faut saluer le travail des responsables de l'association MEFC pour ce déménagement rendu possible par un financement accru de la Région Franche-Comté. Les bénévoles sont les bienvenus pour préparer et participer au déménagement qui devrait s'opérer la semaine du lundi 20 octobre.

- dernier trimestre 2008 : programmation des activités 2009 de la MEFC pour établir et partager avec les partenaires le plan de financement correspondant.

- 2009 et début 2010 : mise en place du programme d'actions de sensibilisation et d'information qui doit s'accompagner du travail de réflexions sur les plateaux (avec actions de préfiguration des plateaux)

Le second semestre 2010 sera le temps de l'évaluation des actions pour se diriger vers une MEFC définitive.

*Guillaume Petitjean, Sandra Bommé et Jean-Christophe Weidmann (d'après mission Vulpes et Pas à Pas)*

Notre nouvelle adresse sera donc à partir du 1<sup>er</sup> novembre :

LPO Franche-Comté

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

"Espace Leclerc" - 7 rue voirin - 25000 Besançon

## Réserve naturelle du Sabot de Frotey, quelques activités estivales

En juin et pour la première fois, la Réserve a accueilli une jeune stagiaire en la personne de Claire Vicaire, élève de seconde au Lycée agricole de Vesoul. Elle a été associée durant quelques jours aux activités du Conservateur et en particulier aux relevés d'orchidées, tout en découvrant les divers aspects de la gestion du site.

Après les expériences positives de 2004 et 2005, un nouveau chantier a été organisé par L'Association de gestion et la LPO avec l'antenne vésulienne de la Protection judiciaire de

la jeunesse (PJJ, Ministère de la Justice). Encadrés par deux animateurs de la PJJ et des personnes de la Réserve (dont Aurélie Coussement, garde-animatrice estivale comme en 2007, ainsi que la présidente de l'Association de gestion), 7 jeunes en difficulté ont réalisé un travail visuellement et écologiquement remarquable à l'entrée sud de la Réserve.

Sur environ 50 m de long, le sentier devenu à la fois trop ombragé et étroit a vu ses marges arbustives repoussées de chaque côté de 2 à 5 m, avec pour premier objectif de retrouver d'ici un an ou deux un ourlet herbacé propice aux plantes à fleurs et aux insectes héliophiles, tout en rendant l'arrivée plus agréable pour le visiteur pédestre (un verrou étroit de 10 m a été maintenu au sud pour décourager les véhicules). L'encadrement de ces jeunes parfois trop plein d'énergie demande à la fois vigilance et délicatesse, mais au final le résultat apparaît bon pour eux et la Réserve. Qu'ils en soient remerciés ainsi que les animateurs si dévoués de la PJJ.

*Hugues Pinston, Conservateur de la Réserve du Sabot*

## Formation naturaliste de terrain : le bilan

La première formation naturaliste de terrain dans le nord Franche-Comté, suivie avec assiduité par 10 personnes, s'est achevée en juin 2008. Le bilan réalisé à la fin des 6 séances de formation montre que les objectifs et le niveau de formation correspondaient bien aux attentes des participants. Les connaissances acquises seront très utiles ensuite à l'activité d'observateur. Les participants étaient satisfaits du contenu de formation et de l'alternance théorie/pratique. C'est surtout la convivialité au sein du groupe qu'ils ont le plus soulignée. Tous désirent que le groupe se retrouve régulièrement autour de l'observation, pour progresser ensemble, avec une demande de formation « niveau 2 ». Du côté identification par l'oreille, deux personnes ont noté leurs grandes difficultés, d'autres ont acquis une écoute sûre et les différences restent grandes entre les participants. Il est à noter que les objectifs initiaux de naturaliste de terrain ont été dépassés, le groupe ayant pris en charge une grande animation publique au Malsaucy qui a été vécue de façon très positive.

Ce bilan semble montrer que ce type de formation répond à une véritable demande pour les membres de la LPO. En retour, ces formations permettront à notre association d'être encore plus efficace dans le domaine de la connaissance grâce à un réseau d'observateurs plus nombreux.

*Bernard Marconot*



Le résultat du chantier réalisé par les jeunes de la PJJ  
© Emmanuelle Craney



## Compte-rendu de l'assemblée générale

du 29 mars 2008

108 personnes étaient présentes ou représentées à la Maison de quartier de Velotte à Besançon pour notre première Assemblée générale sous la dénomination de LPO Franche-Comté.

### **Bilan Moral**

Déjà un an que le GNFC est devenu la LPO Franche-Comté. Notre fonctionnement et nos activités s'inscrivent dans la continuité de 2006 et des évolutions ont vu le jour.

Nous étions 800 membres en fin d'année, 350 personnes nouvelles sont venues rejoindre l'association, c'est une très belle progression. Même si l'image de la LPO facilite les adhésions, une dynamique certaine, enclenchée en partie par la mise en place de groupes locaux, a généré de nouvelles envies, de nouveaux bénévoles. Des rencontres régulières entre des membres d'un même secteur (réunions en salle, sorties sur le terrain, etc.) ont permis de voir émerger des actions locales (enquête chevêche dans le Territoire de Belfort, pose de nichoirs, tenue de stands, etc.). Aussi les propriétaires de refuges LPO, ne connaissant pas ou assez peu la LPO Franche-Comté, se sont lancés dans des actions : une rencontre en automne avec le service dédié de la LPO France, des visites de jardins, des ateliers de construction de mangeoires...

Notre engagement dans le réseau LPO s'est traduit par notre présence assidue au Conseil National (réunion semestrielle des entités LPO). Depuis l'automne nous pilotons un projet de portée nationale, un outil de saisie en ligne des données naturalistes et de restitution cartographique qui sera décliné à moyen terme dans tout le réseau. Il devrait arriver en début d'année 2009 chez nous. C'est une marque de confiance certaine et un travail important qui va nous permettre de consolider fortement notre activité sur la connaissance de la faune franc-comtoise. Avec toutes les précautions requises (espèces sensibles notamment), cet outil informatique nous permettra de diffuser un niveau d'information intéressant vers de nombreux publics (particuliers, étudiants, naturalistes, collectivités, Etat...). Un projet d'Atlas papier des espèces rares et menacées de Franche-Comté a été lancé en fin d'année. Il est prévu de le publier en 2010.

Une action de conservation en direction du milan royal, intégrée à un plan national de restauration, a débuté cette année. Parallèlement au travail de suivi de zones échantillon (repérage des nids, évaluation de la reproduction, marquage des jeunes, etc.), un projet de mise en place de placettes d'alimentation a été initié.

J'ai voulu mettre l'accent sur les changements les plus évidents de cette année mais je ne veux pas oublier le fond des actions qui perdurent d'année en année. Le volume d'activité des bénévoles a augmenté comme celui de nos salariés. Ce bilan très positif ne peut que bénéficier à la Nature, merci à tous pour votre implication.

*Frédéric Maillot, Président de la LPO Franche-Comté*

Suite à la lecture du bilan moral ci-dessus celui-ci est approuvé à l'unanimité

Echanges  
autour du  
buffet à  
l'AG  
© Christian  
Chopard



### **Bilan financier**

Le rapport financier est présenté par Pierre Piotte et Jean-Christophe Weidmann ; des commentaires complémentaires sont apportés par Gérard Mary, du cabinet comptable CECAM. Le commissaire aux comptes Patrice Futin du Cabinet Futin approuve sans réserve les comptes 2007. L'Assemblée Générale, approuve à son tour et donne quitus au trésorier et au Commissaire aux Comptes.

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice (14 391,01 €) ainsi qu'une partie du compte « Report à nouveau » au crédit du compte « Fonds associatifs » pour un montant de 70 608,99 € portant les Fonds associatifs à 100 000 €

### **Rapport d'activités**

Le rapport d'activités, coordonné par Sandra Bomme et Filipa De Oliveira, est présenté à l'Assemblée. Parmi les faits marquants citons les 800 adhérents de l'association, près de 20 000 h de bénévolat estimé et les 3 000 participants/jour aux animations nature de l'association, sur environ 160 animées par 45 personnes.

Le quitus est donné à l'unanimité au CA pour sa gestion de l'exercice 2007.

### **Election du Conseil d'Administration**

Didier Lavrut, Renaud Scheifler, Christine Piotte et Dominique Rieffel sont démissionnaires.

Alain Fonteneau et Pierre Piotte sont sortants.

Sont membres du Conseil d'Administration : Bernard Marconot, Sandra Bommé, Frédéric Maillot, Marc Giroud, Christophe Mauvais, Michaël Coeurdassier, Emmanuel Cretin, Mathias Fleur, Georges Lignier, François Rey-Demaneuf.

Se présentent au CA : Jan Siess, Denis Frésard, Jérôme Ménétrey

Le nouveau Conseil d'administration, élu à l'unanimité est donc composé des personnes suivantes : Alain Fonteneau, Pierre Piotte, Bernard Marconot, Sandra Bommé, Frédéric Maillot, Marc Giroud, Christophe Mauvais, Michaël Coeurdassier, Emmanuel Cretin, Mathias Fleur, Georges Lignier, François Rey-Demaneuf, Jan Siess, Denis Frésard, Jérôme Ménétrey  
Frédéric Maillot clot alors la séance et invite les participants et invités à un buffet froid.

*Michaël Coeurdassier*

## Du côté des groupes locaux

### **Charte groupes locaux/ délégation régionale**

Au CA de mai 2008, dont le sujet principal concernait les groupes locaux, cinq groupes étaient représentés. L'échange concernait la taille du groupe, la fréquence des réunions, les activités et les questionnements pour l'avenir.

Cette discussion a montré la diversité des groupes locaux concernant leur taille (de 5 à 25 personnes), leur activité dominante (terrain, enquêtes, conférences, refuges LPO, etc.).

Pour un fonctionnement plus efficace, une charte définissant de façon plus précise les relations entre groupes locaux (qui ne sont pas des entités juridiques) et délégation régionale (association autonome financièrement et juridiquement) sera mise en place. Pour l'élaboration de cette charte, un début de discussion a eu lieu autour du texte de la charte existante en LPO PACA, contenant les points suivants : buts et objectifs du groupe, rôle du groupe au sein de la LPO Franche-Comté, cadre de fonctionnement (nom, responsable, missions, participation bénévole, création du groupe, communication groupe/délégation, etc.), réussir la vie du groupe pour soutenir et développer l'association (recrutement de membres, dynamique jeunes, actions de conservation, communication locale, ...).

Un premier texte est actuellement en cours de discussion entre les responsables des groupes locaux constitués.

*Bernard Marconot*

### **Groupe local du Canton d'Audeux**

#### **Juin 2008. Des naissances à Audeux.**

Nous avons eu le plaisir de découvrir l'existence d'un jeune moyen-duc, dans le jardin de Mme Marle, propriétaire d'une ancienne ferme au centre du village. Sur la photo, ce jeune rapace est âgé de 4 semaines environ. Ne chassant pas encore, à la tombée de la nuit, nous l'entendions appeler les adultes qui venaient le nourrir. Peu farouche, il s'est habitué aux allées et venues des propriétaires ; la photo a été prise le 26 juin, vers 19h30 (!) à quelques pas de l'oiseau perché sur une branche basse d'un cerisier planté en face l'entrée de la maison. Remarquer la naissance des deux petites aigrettes sur le sommet de la tête.

Jeune moyen-duc né à Audeux

© Daniel Gillet



La nichée de  
faucon crécerelle

© Daniel Gillet



Une autre agréable surprise nous attendait ; on pouvait voir une nichée de faucons crécerelles, dans une petite ouverture sur le pignon d'une maison située dans la rue de la Mairie. Les petits sont restés, au vu et au su de tous les passants qui s'arrêtaient pour les regarder, jusqu'à leur envol à la mi-juillet. Ils semblaient passer leur temps, entre deux becquées, à regarder les passants qui passaient ! Alors, question : « qui observait qui ? »

*Daniel Gillet*

### **Groupe local Pays de Montbéliard**

25 personnes se sont retrouvées, le 29 juin, pour la visite de la cascade de la Creuse puis pour un pique-nique organisé au moulin de la Doue à Glay, en conclusion de l'activité du groupe pour le premier semestre.

Claude Occioni, président des Amis du moulin, a retracé l'histoire de ce superbe site, havre de paix du cinclé et de la bergeronnette des ruisseaux, et les travaux de restauration entrepris, avec la prochaine réinstallation de la roue sous la chute d'eau. Apéritif et barbecue ont conclu la matinée dans un coin de fraîcheur du moulin.

Le programme de rentrée est établi : des perspectives de formation pour débutants et un spectacle naturaliste sont tracés.

*Georges Lignier*

### **Groupe local Territoire de Belfort**

La prochaine réunion du groupe local Territoire de Belfort aura lieu le lundi 24 novembre à 20h à la Maison du Peuple à Belfort, salle 10.

A la dernière réunion du 6 juin 2008, 25 personnes étaient présentes. Au bout de deux années d'existence, un bilan rapide a été réalisé :

- d'un côté, des difficultés se font quelquefois sentir sur des sujets litigieux, concernant surtout la protection de la nature : qui fait le travail, quels sont les rôles de chacun ?

- d'un autre côté, de grands motifs de satisfaction : une plus grande implication des bénévoles du groupe dans les animations et dans les commissions administratives.

Concernant la protection de la nature, elle ne peut se faire efficacement que si un membre peut prendre en charge le dossier localement, appuyé par un membre du CA de la LPO Franche-Comté : c'est le cas pour les problèmes d'égagages EDF et des poteaux creux France Télécom (dossier en cours qui avance).



Ambiance conviviale dans le Pays de Montbéliard © Georges Lignier

Caroline Bonfill, salariée en charge du dossier refuge LPO au Malsaucy, était présente à cette réunion pour recueillir les propositions des membres du groupe. Ont été proposés la création de mares forestières, l'amélioration de la signalétique, concernant notamment l'interdiction de la chasse. Un projet de radeau à sternes pourrait être intéressant.

Un compte-rendu des dernières enquêtes (chevêche, hérons, etc.) a été présenté.

Quelques membres sont volontaires pour commencer la fabrication de nichoirs à chevêche, suite à l'enquête prometteuse concernant cette espèce dans le Sundgau belfortain.

Plusieurs bénévoles seront présents pour la tenue du stand LPO à la foire bio de Villafans les 13 et 14 septembre.

*Bernard Marconot*

## Groupe local Pays Horloger

Les résultats du sondage lancé sur obsnatu-fc en avril ayant donné vainqueur le secteur du Haut-Doubs et du Dessoubre, le groupe local «Pays Horloger» était à juste titre volontaire, pour assurer la logistique du week-end naturaliste du 14 et 15 juin.

L'événement a rassemblé une trentaine de passionnés qui ont prospecté une liste de sites naturels du secteur entre Maîche, Morteau et Pierrefontaine-les-Varans, à la recherche des richesses de sites encore peu connus. Au programme : tourbières, pelouses, forêts, plaines alluviales et falaises, sous un météo néanmoins quelque peu fraîche pour les observations entomologiques et les soirées chiroptères. Les participants ont heureusement pu se rattraper, notamment sur l'avifaune,

## Agenda des groupes locaux

- Pays de Montbéliard
  - Dim. 28 sept. - Migration à Pont de Roide ( RV 9h + pique-nique)
  - Dim. 5 oct. - Eurobirdwatch : groupe PM à Pont de Roide
  - Dim. 19 oct. - Stand LPO à la fête des saveurs de Vandoncourt
- Pays Horloger
  - Ven. 17 oct. - Réunion du groupe local à 20h à la MJC de Morteau
- Territoire de Belfort
  - Lun. 24 nov. - Réunion du groupe local à 20h à la Maison du Peuple à Belfort, salle 10

mais aussi sur les repas conviviaux pris à Mont-de-Laval au «QG» des observateurs.

Les futurs projets du groupe sont de relayer localement les actions de la LPO, comme la nuit de la chouette, les suivis migratoire, ainsi que d'autres programmes, tels la mise en place de refuges et la communication autour de la préservation de la faune «urbaine».

Plusieurs activités, dont les dates seront précisées prochainement, sont prévues. Avant cela, la période des congés se terminera avec les enfants d'une colonie qui partiront à la découverte des mammifères et oiseaux des vallées du Doubs et du Dessoubre.

Afin de pouvoir répondre à ses objectifs, le groupe recherche toujours de nouveaux bénévoles qui, localement, souhaiteraient prendre part aux actions menées. Pour plus de renseignement, contacter Denis Frésard (03 81 44 35 83).

*Aurélien Hagimont et Denis Frésard*

## Groupe local Lons-le-Saunier

Sous l'impulsion de quelques membres de la LPO, un groupe local existe désormais sur la région lédonienne depuis le 4 juillet 2008. Il compte aujourd'hui une quinzaine de membres et rayonne à maximum 30 km autour de Lons.

Après une visite de la Réserve Régionale du plateau de Mancy, un repas a permis de se retrouver et de déterminer ce que serait ce groupe local et notamment ses objectifs.

- action phare « enquête et protection » par le suivi d'une espèce ou groupe d'espèces sur divers sites locaux. Les membres pourront alors échanger leurs savoirs et ainsi participer à l'amélioration de la connaissance de leur patrimoine naturel local. Ils seront également le relais aux études nationales/régionales mais aussi d'actions menées de leur propre initiative.

- action phare « refuges » par l'inventaire des milieux et des espèces faunistiques et floristiques présentes sur les refuges LPO dans un but de découverte des espèces proches et de conseils à l'aménagement des refuges.

- action "communication et tenue de stand" pour représenter et faire connaître la LPO lors de salons.

Ce groupe sera ce que les membres voudront en faire autour des objectifs énoncés précédemment. Ainsi toutes les bonnes volontés et bonnes idées sont les bienvenues pour faire vivre ce groupe local. Diverses idées ont déjà vu le jour et permettront de se retrouver sur le terrain :

- visite du refuge de Mr et Mme Rival (Vercia-39) durant l'automne,
- suivi de peuplements de pics sur divers sites propices,
- recherche d'habitats favorables ou d'indices de présence de la chevêche,
- suivi des dortoirs hivernaux de busards Saint-Martin,
- sortie en vallée de la Vallière,
- tenue d'un stand à Bletterans (10 bénévoles se sont relayés, 4 animations hirondelles, 1 conférence sur le thème agriculture en Bresse et conservation des oiseaux).

Responsables du groupe local : Jan Siess (rue du Bois d'Amont, 39140 Arlay, 03 84 85 05 89, siess.jan@wanadoo.fr) et Raoul Marichy (raoul.marichy@laposte.net)

### ***Inauguration de Refuge LPO***

#### ***à la Maison Familiale et Rurale d'Aillevillers à la Source du Tampa***

11 heures, samedi 17 mai. Au cœur des Vosges saônoises, sur le plateau des Mille étangs, près de la source du Tampa jaillissant sur la commune de La Rosière, une jolie cascade vous accueille en signe de bienvenue dans un magnifique écrin vallonné et verdoyant. On se croirait au bout de monde, un véritable paradis, et pourtant ce n'est jamais qu'à une heure de Vesoul... Tout est prévu pour passer des séjours agréables : hébergements divers et itinéraires de randonnées à travers forêts, tourbières, prés, en longeant un ruisseau ou autour des étangs poissonneux...

Il n'y avait pas que la brume qui planait sur ce havre de paix, une ambiance chaleureuse, et une franche convivialité émanaient de cette effervescence que l'on connaît des jours de fêtes. La main d'œuvre ne manquait pas, les jeunes étudiants de la MFR sont des exemples de volontariat et d'énergie efficaces ! Pour preuve : un de leur projet éducatif a été de fabriquer des nichoirs, pas moins d'une dizaine ont ainsi été disposés sur le site. Outre l'aspect technique et matériel, le projet englobait une sensibilisation à la faune sauvage : sa connaissance, sa préservation. L'aboutissement de cette mission a été la signature de la charte et la demande d'affiliation au réseau Refuge LPO.

C'est donc en présence de Mme Le Maire d'Aillevillers, M. Le Maire de La Rosière, leurs adjoints, Le Président et Le Directeur de la MFR, et de nombreux visiteurs que l'inauguration officielle a débuté. L'événement devait être marqué d'une « pierre blanche » car c'est le premier Refuge Collectif de Haute-Saône ! Une première que la représentante de la LPO a souligné lors d'un discours qui a retenu toute l'attention du public. Outre la charte qui a été déroulée tour à tour par les jeunes impliqués dans ce projet, la présentation de la LPO, la définition d'un refuge, puis sa finalité, c'est par l'interpellation intime que le message a fait mouche : « (...) Alors imaginons une seconde, faites ce test, de fermer les yeux et d'imaginer ce que serait notre vie, sans les chants d'oiseaux, sans une seule fleur, sans un chevreuil passant à l'orée du bois, sans le renard battant la campagne, sans ces abeilles et leur pollen collé aux pattes, sans le bruit strident des grillons les soirs d'été, imaginons un seul instant que le dernier insecte vienne à s'éteindre, que la dernière espèce animale ait disparu, et que tout cet univers vivant ne soit plus visible que sur des images, ou en vidéo... : que serions nous ? Je vous laisse imaginer...

Dans ces hypothèses qui ne sont pas improbables, vous comprendrez qu'à la question « Pourquoi créer un refuge LPO ? » la réponse vous vient naturellement, comme un réflexe vital, un instinct de survie que nous aurions soudainement... ».

L'événement s'est achevé par la mise en place du panneau « Refuge LPO » par M. Le Maire de La Rosière, très honoré de ce label supplémentaire sur sa commune.

Puis c'est autour du verre de l'amitié et de toasts magnifiquement préparés par toute l'équipe de la MFR, que des discussions se sont engagées. La pluie n'a pas eu raison de cette fête qui s'est poursuivie le lendemain par une randonnée où près de 1000 participants étaient attendus...

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette belle initiative qui espérons quelle fera des émules...

*Isabelle Vauthier*

### ***Atelier-Refuge du 5 juillet***

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées l'après-midi du 5 juillet dernier dans la propriété de Daniel Hurcet, à Lavernay, refuge LPO depuis peu, pour une découverte des lieux et réaliser l'inventaire des possibilités d'aménagement. Sur le terrain situé dans le domaine agricole se trouvent un petit bois, ainsi qu'une prairie agrémentée d'un petit étang. L'endroit est fort sympathique et sert de refuge aux chevaux que Daniel a sauvé de la maltraitance. Un préau jouxtant l'écurie abrite un certain nombre de nichoirs. Au final, les bénévoles ont prévu trois interventions à programmer pour cet automne : un réaménagement complet et une redistribution des nichoirs pour les passereaux, l'installation de nichoirs à canards sur l'étang ainsi que la mise en place de plantes aquatiques et la plantation d'une haie de fruitiers. L'accueil réservé aux participants par Mme et M. Hurcet fut extrêmement convivial, et l'après-midi s'est terminé de manière fort agréable autour d'une table largement garnie pour le réconfort des écolovolontaires (comme on peut le voir sur la photo !). Rendez-vous à l'automne pour la suite des opérations et, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

*Daniel Gillet*



Atelier Refuge LPO à Lavernay

© Daniel Gillet



## Refuge LPO du lac de Vaivre :

### Premières préconisations mises en œuvre et animations scolaires riches

Le travail autour de la création du refuge LPO du Lac de Vesoul-Vaivre se poursuit en partenariat avec la Communauté de Commune de l'Agglomération Vésulienne (CCAV). Le refuge LPO est mené en adéquation et complémentarité avec la démarche Natura 2000 pilotée par la CCAV avec le concours du Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté sur le site « pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine ». Le diagnostic patrimonial a permis de dégager les enjeux du site : migration et hivernage sur le lac ; la population de phragmite des joncs d'importance régionale et les habitats remarquables tels que la ripisylve ou les prés et marais. A partir de là, ont été définies les principales orientations à donner au site :

- rendre les zones d'accueil du public plus respectueuses de l'environnement,
- favoriser le stationnement d'oiseaux sur le lac,
- améliorer les habitats des espèces phares : roselières, mégaphorbaies, cariçaies et milieux ouverts, etc,
- maintenir le site avec un minimum d'espèces envahissantes,
- restaurer une activité agricole dans les zones abandonnées.

Ces orientations ont été traduites en préconisations de gestion. Ainsi, au niveau du tour du lac (chemins et abords), il

Le phragmite des joncs, une population d'importance régionale au Refuge LPO du Lac de Vaivre © Jean-Luc Patula



Le lac de Vaivre en hiver © Jean-Marc Gérard



est préconisé de tondre uniquement sur quelques mètres au bord du chemin, en laissant une bande non fauchée en retrait des chemins piétons.

Cette dernière action a été mise en place dès ce printemps. Une animation « Oiseaux et lac de Vaivre » également financée par la CCAV a permis de constater de visu la richesse importante en insectes des zones non fauchées tout en permettant l'accès au site. Il s'agissait pour une classe de CE2/CM1 de Vesoul de réaliser une « chasse aux insectes ». Ce n'est pas moins d'une trentaine d'insectes et autres petites bêtes qui ont été récoltées et observées par les enfants ce jour là... avant de retrouver leur liberté au sein des herbes folles.

Le cahier des charges du refuge et la convention avec la communauté de communes devraient être finalisés à la fin d'année.

*Caroline Bonfill et Jean-Christophe Weidmann*

## Des bretons dans le Jura

Ils ont en commun des patronymes qui trahissent indéniablement une origine plus maritime que montagnarde. Jurassien de longue date pour l'un, plus récemment pour l'autre, ils ont aussi ce point commun de mettre en images la faune du Haut-Jura.

Claude Le Pennec a travaillé dans l'industrie et l'imprimerie de Saint-Claude à Oyonnax mais a consacré tous ses loisirs à l'observation de la nature. Allant jusqu'à travailler « en équipes » pour bénéficier de demi-journées passées à parcourir vingt-cinq mille kilomètres par an entre les Rousses, Orgelet et les sommets du Jura. Une première passion pour les reptiles dès l'enfance, une découverte de la flore plus tard avec les orchidées et les Sabots de Vénus et une rencontre avec René-Jean Monneret qui l'incite à prospecter un peu aussi le faucon pèlerin. Le virus était transmis.



© Thierry Petit

Depuis plus de trente ans les photographies se sont accumulées à la faveur de longs affûts y compris nocturnes. « Je ne me lasse pas, émerveillé par un oiseau commun ». Un talent certain aussi pour le dessin il avoue aimer le côté « trappeur » qui attend en forêt dans l'espoir d'une belle observation. Il se souvient avoir déroulé son sac de couchage pour une nuit surpris par le passage simultané d'un grand tétras et d'un aigle royal à quelques mètres de son affût.

Des rencontres avec le lynx, vérifier l'éclosion dans un nid de chevêchette au passage et une parfaite connaissance des sentiers, car le relief accidenté ne favorise pas la prospection. Il se définit comme un homme de terrain qui transmet des informations. Désormais en retraite, son programme naturaliste est encore plus chargé entre le groupe Tétrás, la société des naturalistes de Saint-Claude, le suivi du faucon pèlerin, les animations, les expositions et toujours quelques longs affûts.



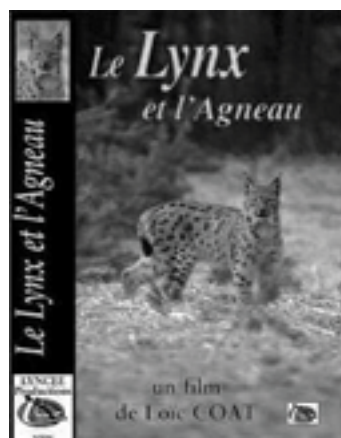
Le grand tétras © Claude Le Pennec



© Thierry Petit

Loïc Coat est venu dans le Jura à l'occasion d'un service civil au sein de l'ONCFS et plus particulièrement pour suivre les populations de lynx. Avec une formation de biologiste il a participé à la pose des colliers émetteurs permettant de détecter les animaux. En 1995, il a enregistré ses premières images vidéo organisées en petits montages puis transformées en véritable film. C'était en 1998 avec la sortie du film « Vivre lynx ».

Depuis il s'est installé dans le Jura et a fait du film naturaliste sa profession avec sa société de production Lyncée Productions : [www.jura-france.com/lynx/](http://www.jura-france.com/lynx/). Loïc revendique une démarche naturaliste qui exclut tout « bidonnage » ou mise en scène. Ce qui suppose beaucoup de patience.. « Le lynx et l'agneau » vint ensuite et dans le chapitre des espèces difficiles à découvrir et à approcher il inscrit à son catalogue « Sauvage, le Chat forestier ». Comme les difficultés et les affûts pas toujours productifs ne l'effraient pas il travaille également sur la loutre dans sa Bretagne natale et a trouvé avec la bécasse des bois un trait d'union entre sa région d'origine et sa région d'adoption. Des souvenirs d'enfance de l'hivernage de la bécasse dans les Monts d'Arrhée aux nichées suivies dès 1998 dans le Jura, il travaille sur un film inédit qui permet de découvrir cet oiseau à la discrétion et au mimétisme sans pareils. Abonné aux espèces difficiles comme une marque de fabrique il saisit aussi les opportunités de réaliser des images de chouettes chevêchettes ou encore a suivi récemment une famille de gélinottes. Pour ces dernières, pas de longues prospections au petit matin, elles évoluaient à quelques dizaines de mètres de sa maison du Haut-Jura.



Filmographie de Loïc Coat

Propos recueillis par Thierry Petit

## Le Haut-Jura

### *Un territoire...*

Situer le Haut-Jura parmi les limites administratives et les réalités géographiques n'est pas chose aisée. D'autant plus que le massif montagneux a donné son nom au département entraînant parfois quelques confusions si l'on a oublié ses cours de géographie de l'école primaire ! L'usage local définit le Haut-Jura comme la partie la plus élevée du département du Jura. Celle-ci est la plus connue au travers de ses activités touristiques et recouvre principalement le secteur allant des Rousses aux Bouchoux ; c'est le Haut-Jura dont nous parlerons dans ces lignes. Une définition moins restrictive s'appuyant sur la géographie intègre l'ensemble des plissements spécifiques du relief jurassien au-delà des plateaux. Le Haut-Jura s'étend alors principalement sur trois départements français et sept cantons suisses.



Sur le Crêt au Merle, la trace du lynx se moque de la frontière entre l'Ain et le Jura  
© Jean-Christophe Weidmann

### *...diversifié*

L'une des premières images qui vient à l'esprit quand on évoque le Haut-Jura est sans doute l'alternance entre les prairies et les forêts de hêtre, de sapin et d'épicéa. Le mot « Jura » signifie d'ailleurs « forêt » en latin. La réalité est plus complexe et le Haut-Jura possède des ensembles naturels très variés. Du fond de la vallée de la Bienne jusqu'au presque 1500 m du Crêt Pela et de l'humidité de la tourbière des jusqu'à la chaleur de la falaise.

### *Au fond des bois*

En altitude, la forêt domine le paysage et ce n'est pas un hasard si le grand tétras ou le lynx sont devenues des emblèmes de la nature jurassienne. La nuit on peut y entendre les chants de la chevêchette, de la chouette de Tengmalm ou de la bécasse en « croule ». Le cassenoix moucheté, un corvidé particulier, recherche les noisettes et constitue des réserves qu'il retrouvera au besoin, comme le fait le geai avec les glands. Le pic noir signale sa présence à travers son cri tantôt « roulant », en vol, tantôt strident, posé. On observe fréquemment les traces qu'il laisse çà et là à travers les trous laissés dans les troncs et la grande taille des copeaux ainsi créés. Le rare pic tridactyle est quand à lui beaucoup discret et constitue une

La chevêchette d'Europe et la gélinotte des bois, deux oiseaux emblématiques des forêts naturelles jurassiennes © Claude Le Pennec





## Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Créé en 1986 et regroupant alors 37 communes le Parc Naturel s'est étendu à 96 puis 113 communes en 1998 et 2003. Il s'étend de Mouthe à Bellegarde-sur-Valsérine du nord au sud et de Divonne-les-Bains à Moirans-en-Montagne d'est en ouest. Parmi les domaines d'action du Parc, celui consacré à l'environnement nous intéresse plus particulièrement, même si les interactions avec les domaines économiques et touristiques sont nombreuses. C'est d'ailleurs là une des raisons majeures de l'existence d'une telle structure : concilier la préservation de l'environnement et du patrimoine avec le développement économique.

A ce jour 36% de la surface du Parc est en zone Natura 2000 (Programme européen de préservation des milieux biologiques) et l'une des tâches de Christian Bruneel, Directeur adjoint en charge de l'environnement et de la gestion de l'espace, est de faire accepter ces classements Natura 2000 aux communes concernées. C'est une des clefs de la préservation des habitats et du versement des fonds européens correspondants. L'une des missions majeures du Parc est de diffuser largement l'information sur l'environnement en direction des élus, pour éclairer leurs avis, et du grand public, dans une perspective pédagogique. En témoignent les publications dont on peut avoir un aperçu sur le site Internet du Parc, ainsi que les animations destinées au public scolaire, aux centres de vacances ou aux touristes.

*Thierry Petit*

Le tarier des prés, un enjeu ornithologique fort pour le Haut-Jura © Jean-Philippe Paul



Epicéa sous la neige, image du Haut-Jura © Claude Le Pennec

toute nouvelle espèce nicheuse de la région. Cette espèce est dépendante des forêts à caractère naturel. Dans la forêt et en lisière, on rencontre des espèces liées à la présence de l'épicéa, le beccroisé des sapins, le tarin des aulnes ou le merle à plastron. La limite entre la forêt et la pelouse d'altitude permet la rencontre avec le venturon montagnard, un granivore endémique d'Europe occidentale. Chez les amphibiens, le triton alpestre au magnifique ventre orangé est particulièrement bien adapté aux mares et trous d'eau en forêt. On le rencontre dans les ornières forestières laissées par les engins de travaux forestiers. Autre espèce colorée, la salamandre tachetée fréquente les cours d'eau de tout le Haut-Jura ainsi que ces mêmes ornières. Le lynx boréal est sans aucun doute le mammifère le plus emblématique de ces milieux. Il fréquente les grands espaces boisés dans lesquels il peut se déplacer en toute sécurité, mettre bas et se nourrir de chevreuils ou de chamois. Le retour durable du loup dans le Haut-Jura redonnera aux massifs forestiers du Jura un caractère sauvage qui leur a fait défaut durant de nombreuses années. Le chamois et le chevreuil côtoient le blaireau, la martre, ou encore le chat forestier qui possède l'essentiel de sa population dans le nord-est de la France.

Si le côté « sauvage » des forêts et des pré-bois du Risoux ou du Massacre est recherché autant par la faune sauvage que par les activités humaines, il semble que leur cohabitation ne soit pas toujours évidente. Le grand tétras ou la gélinotte se sont retrouvés en quelques années confinés aux zones les plus reculées des grands massifs forestiers du fait, entre autres, du dérangement en hiver de la part des activités touristiques, de l'exploitation croissante de la forêt, mais aussi du réchauffement climatique, qui semble ne pas arranger une situation qui semble inexorable. Une gestion des forêts incluant des zones refuges, consacrées à la protection de la nature, permettra sans doute de favoriser ces espèces sensibles au dérangement.

Le faucon pèlerin sur sa falaise domine la vallée au fond de laquelle vit le cincle plongeur © Claude Le Pennec



## *Verts pâturages*

L'élevage bovin, destiné à la fabrication du comté, du morbier ou du bleu de Gex a façonné les prairies du Haut-Jura. Si nombre d'entre elles ont malheureusement été transformées par l'intensification de l'agriculture (apport d'engrais ou labourage), certaines prairies de fauche profitent encore à des espèces telles que le discret tarier des prés, la caille des blés et encore par endroit à l'un des oiseaux les plus menacés d'Europe : le râle des genêts qui semble avoir quasiment disparu du Haut-Jura...

Les pâturages et pelouses d'altitudes sont quant à eux occupés par d'autres espèces adaptées à ces milieux. L'alouette lulu,

au plumage très discret, se distingue par son chant mélancolique decrescendo et est encore relativement bien présente dans notre région, alors que ses effectifs semblent avoir considérablement diminués dans la Suisse voisine. Le traquet motteux est un petit passereau migrateur qui recherche les zones dénudées et où la roche affleure, tout comme le pipit spioncelle, un oiseau proche de la bergeronnette.

## *Un coin d'arctique*

Dans les combes jurassiennes, l'humidité côtoie les basses températures et cette conjonction a permis le maintien depuis les dernières glaciations d'espaces et d'espèces que l'on pourrait qualifier de boréales. Les tourbières, que nous avons présentées dans le LPO info n°5, sont une des caractéristiques du Haut-Jura. La vipère péliade, le lézard vivipare, sont parmi les rares vertébrés pouvant vivre dans ces milieux pauvres. Au niveau des insectes et de la flore, les tourbières constituent un milieu remarquable. La balade nature autour du lac des Rousses vous donne un bon aperçu de cette richesse.

## *Falaises et vallées vivantes*

Les plissements et fractures du terrain des vallées de la Bienne et de ses affluents permettent la rencontre avec les espèces rupestres, si caractéristique de notre région. Le faucon pèlerin a rassemblé autour de lui toutes les forces des naturalistes des années 60-70 qui ont permis à sa population de passer du bord de l'extinction à un bon état de conservation aujourd'hui. Il cède parfois sa place dans la falaise au plus grand des rapaces nocturnes, le grand-duc d'Europe. Son envergure de près de 1.80 m en fait un redoutable prédateur que craint tout autant le grand corbeau.

Le retour du martinet à ventre blanc et de l'hirondelle de rochers annonce l'arrivée des beaux jours dans la falaise. Ces derniers repartiront avant l'automne vers En hiver, on pourra parfois apercevoir un autre insectivore, le tichodrome

Depuis la Borne au lion, vue imprenable sur les Monts Jura © Claude Le Pennec



échelette venu des Alpes voisines ou faisant partie des rares couples nicheurs du Haut-Jura. Au fond de la vallée de la Biemme, le harle bièvre, un canard nichant en falaise, côtoie la bergeronnette des ruisseaux et le cincle plongeur, fidèles habitants de la rivière.

Le beccroisé des sapins, spécialisé dans la consommation de cônes  
© Jean-Philippe Paul



## Pour en savoir plus :

- *Le Jura – Les paysages, la vie sauvage, les terroirs.* Delachaux et Niestlé, Michel Blant et al., 2001

- *Atlas des oiseaux nicheurs du Jura.* GOJ, Alain Joveniaux, 1994

- *Amphibiens et reptiles de Franche-Comté, atlas commenté de répartition.* GNFC- Hugues Pinston et al., 2000

- *Les oiseaux de la montagne jurassienne.* Néo Typo, Dominique Michelat, 2005

- *Site du Parc Naturel Régional du haut-Jura :* [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

- *Site de Loïc Coat :* [www.jura-france.com/lynx](http://www.jura-france.com/lynx)

## Agir pour protéger

Si la diversité des milieux permet au Haut-jura d'héberger encore plusieurs espèces menacées, il est aujourd'hui plus que nécessaire d'agir pour conserver ce patrimoine naturel exceptionnel. Cette protection doit sans doute reposer sur les deux principaux outils de protections que sont la Réserve naturelle de la Haut-Chaine et le site Natura 2000 du Haut-Jura. Ces outils doivent aujourd'hui permettre le maintien ou le retour de l'élevage extensif, qui permettra de conserver les prairies à caractère naturel. La présence de pelouses dans les zones de pentes et les corniches doit être également favorisée et l'enrésinement doit être à tout prix évité. Quand à gestion forestière, elle doit porter une attention toute particulière à la préservation des espèces qui modèlent l'image du Haut-Jura.

Thierry Petit et Guillaume Petitjean

Entre l'alpage et la forêt d'altitude, rencontre avec le merle à plastron... © Bernard Marconot



...ou le tarin des aulnes © Guillaume Wolff







Le lac des Rousses depuis le Rocher

© Christophe Clément

Situé dans le Jura, le lac est encastré par le Massif du Risoux à l'ouest et le Noirmont à l'est. On y accède depuis Les Rousses en prenant la direction « Bois d'Amont par le lac ». L'accès au lac par le Massif du Risoux est impossible en hiver et fortement déconseillé avant juin. Une partie du lac étant entourée de marais, il est prudent de rester sur les chemins. Situé à plus de 1000 m d'altitude, le lac est gelé ou recouvert de neige d'octobre-novembre à mars-avril. La balade se fait en 2 heures (4 heures pour ceux qui prospectent plus assidûment). Une visite à l'Office de Tourisme des Rousses permettra d'obtenir une carte détaillée du secteur. Des habits chauds ou habits de pluie seront utiles, les bottes indispensables. Le point de départ de la balade se situe à l'extrémité sud-ouest du lac, dans le secteur aménagé (plage, base nautique, station de pompage). Se garer le long de la route surplombant le lac (P).

Un étroit chemin de pêcheur (1) longe le lac en remontant vers le nord-est, permettant d'observer les oiseaux d'eau nicheurs : foulque, grèbe huppé, colvert, héron et cygne. Le morillon est souvent présent également. A noter que les lignes flottantes de petites bouées, placées par Christophe Clément, membre de la LPO, délimitent des zones pour que les oiseaux nichent sans être dérangés. Pour ce qui est des passereaux, bergeronnettes grises, merles, fauvettes, mésanges et pouillots sont présents à la belle saison. Les hirondelles, les martinets et les milans noirs surveillent le plan d'eau à la recherche de nourriture. Il n'est pas exclu d'observer la bondrée et le faucon hobereau, mais ceux-ci sont plus discrets. Au passage, on pourra admirer le harle bièvre, voir évoluer la mouette rieuse ou, plus rarement, quelques guifettes. Les amateurs de botanique reconnaîtront le trolle, la renouée bistorte, la reine des prés et l'orchis de mai qui, à cette altitude, fleuri en juin.

Revenir à la plage et prendre la passerelle en bois (2) qui longe le lac. Cette passerelle permet d'observer la flore ; elle se termine au lieu-dit « Le Rocher ». On traverse une zone marécageuse de pins et de bouleaux épars dans laquelle chantent le pouillot fitis, le pipit farlouse, le bruant des roseaux et le tarier des prés. L'écorceur y est présente également. Depuis la passerelle, on pourra admirer, sans les piétiner, le trèfle d'eau, la canneberge, l'airelle des marais et la droséra (plante carnivore). L'orchis de mai y est abondant. Du côté nord-est, la vue sur le lac, la vallée de l'Orbe et, tout au fond, la Dent de Vaulion, méritent quelques photos.

Après la passerelle, on pourra effectuer le tour d'un « promontoire » rocheux boisé appelé « le Rocher ». Il n'y a pas de chemin, il faut donc traverser les prés humides (3). On longera alors le Bief Noir, ruisseau qui alimente le lac, mais il n'y a pas de pont pour le traverser (prudence dans ce secteur !). Après avoir fait quelques photos de la Dôle (sommets situés en Suisse), on pourra observer la mésange noire, les grives litorne et draine, le bruant des roseaux, le pouillot fitis et l'accenteur mouchet. Le beccroisé passe par là de temps en temps, bien reconnaissable à ses « kip-kip » sonores. Au printemps, on trouvera des pontes de crapaud commun et de grenouille rousse, et lors des belles journées d'été, on pourra y entendre l'alyte (crapaud accoucheur). Si l'on sait cheminer sans bruit, on surprendra un lièvre ou un chevreuil. Les fleurs remarquables sont l'ancolie et le trèfle d'eau, mais l'observateur attentif trouvera des grassettes (autre plante insectivore), et, de ci, de là, des sphagnums (mousses gorgées d'eau).

Le retour à la voiture s'effectue soit par la passerelle en bois (2), soit par le chemin (4), qui rejoint la route, le long de laquelle poussent l'épipactis des marais et le mimule tacheté, près de l'unique fontaine.

*Christophe Clément et Jean David*



La DIREN Franche-Comté contribue à l'édition des publications de la LPO Franche-Comté

Direction Régionale de l'Environnement  
FRANCHE-COMTÉ



**LPO Info** Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation Franche-Comté Maison Régionale de l'Environnement - 15 rue de l'industrie - 25000 Besançon (jusqu'au 31 octobre, voir p. 8) Tél. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21 - E-mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr) - Site internet : <http://franche-comte.lpo.fr>  
Directeur de la publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann - Coordination : Guillaume Petitjean - Ont collaboré à ce numéro : Caroline Bonfill, Christian Bruneel/PNRHJ, Christophe Clément, Loïc Coat, Michaël Coeurdassier, Jean David, Denis Frésard, Daniel Gillet, Aurélien Hagimont, Claude Le Pennec, Georges Lignier, Bernard Marconot, Raoul Marichy, Gilles Moyne/Athenas, Jean-Philippe Paul, Thierry Petit, Hugues Pinston, Jan Siess, Isabelle Vauthier - Conception graphique et mise en page : Antoine Barreau et Guillaume Petitjean - Diffusion : Filipa De Oliveira et Jacqueline Nicot (et al.) - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Empreinte (Imprim'vert) - Dépôt légal juin 2008 - ISSN 1955-6632 - © LPO Franche-Comté 2008 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

